

# Association ACCOMPLIR

49, rue Saint-Denis Paris 1<sup>er</sup> – www.accomplir.asso.fr – contact@accomplir.asso.fr – 01 40 28 06 21

Paris, le jeudi 28 septembre 2006

Monsieur Christophe Girard  
Maire-Adjoint chargé de la Culture  
9, place de l'Hôtel de Ville  
75004 Paris

Monsieur le Maire,

Tout d'abord, nous vous remercions pour la réunion d'hier soir, qui nous a permis de mieux comprendre quelle était la stratégie de la ville en matière d'équipements culturels sur le site des Halles, et nous nous réjouissons des orientations que vous avez retenues et qui nous paraissent très intéressantes.

Je regrette toutefois de ne pas avoir eu la possibilité de poser un certain nombre de questions que j'avais préparées, ce qui était sans doute inévitable compte tenu du nombre de participants, ni d'avoir obtenu toutes les réponses aux questions que j'ai pu poser. Je me permets de vous les adresser ci-dessous, en espérant que vous pourrez y répondre ou demander à vos services de le faire.

- 1) Le Conservatoire reste-t-il un équipement de proximité ou est-il désormais ouvert à tout Paris, voire à l'Ile de France ? Les deux options auraient leur intérêt, mais nous souhaitons savoir laquelle vous choisissez, et de quelle façon ce choix se traduira dans les faits.
- 2) Il en va de même pour les deux bibliothèques une fois qu'elles seront réunies : seront-elles tournées vers l'ensemble du public des Halles, ou plutôt vers le public local comme actuellement ? Si elles sont très visibles et accessibles, ne risquent-elles pas d'être très vite saturées compte tenu de l'affluence ? Nous avons conscience que c'est une question délicate mais nous aimerions savoir comment vous la traiterez, car ne pas la traiter exposerait à des déconvenues ultérieures.
- 3) Pourriez-vous faire inscrire comme une contrainte forte du cahier des charges le fait que les bibliothèques soient éclairées en lumière naturelle ? (idéalement zénithale comme actuellement à la bibliothèque La Fontaine)
- 4) Si le Conservatoire et les bibliothèques restent des équipements de proximité, nous souhaiterions qu'ils soient rapprochés physiquement les uns des autres, voire qu'il y ait un espace commun entre ces équipements (hall ? salle d'attente commune ?) qui puisse favoriser les rencontres de voisinage et la convivialité. Cette demande pourrait-elle être prise en compte ?

- 5) Le maintien à la fois de Paris Atelier et du Centre d'animation des Halles pouvait paraître redondant, mais vous nous avez expliqué qu'un axe important de votre stratégie était le développement d'un pôle de pratiques amateurs, et dans ce cadre nous comprenons mieux que vous conserviez l'un et l'autre. Pouvez-vous néanmoins nous expliquer quelle sera désormais la politique de Paris Atelier et en quoi ses activités seront complémentaires de celles du Centre d'animation des Halles ?
  
- 6) Lors de la réunion qu'Accomplir a organisée, en février dernier, avec des jeunes de banlieue et le maire-adjoint de La Courneuve, M. Moré, il est ressorti que, contrairement à une idée répandue, les jeunes en question n'avaient pas de demandes particulières sur des équipements aux Halles : ils souhaitent disposer de plus d'équipements près de leur domicile, et non à une heure de transport de chez eux. En revanche, ils ont fortement insisté sur le caractère mythique du quartier des Halles pour aller « montrer son talent », par exemple en participant aux « défis » de hip-hop qui se tiennent dans les rues du Forum, près des cinémas. Ils nous ont expliqué que des gens venaient même des Etats-Unis ou du Japon au Forum pour voir « le style des Halles ». Il nous paraîtrait intéressant de réfléchir, au-delà de la question des équipements, à cette notion de « culture de rue », qui pourrait s'exprimer à la fois dans les rues souterraines du nouveau Forum, mais aussi à l'air libre, par exemple sur la Place Basse du Forum (au fond du « cratère ») ou encore sur ses terrasses, voire même dans les rues du quartier (à condition toutefois de limiter les horaires le soir ainsi que les décibels pour ne pas provoquer des nuisances). Il y a quelques années, des jeunes de banlieue présentaient par exemple régulièrement du théâtre de rue sur la place des Innocents : cela ne dérangeait pas les riverains et cette animation avait un très gros succès. Certains jeunes, interrogés dans la rue, disent « qu'il ne se passe plus rien aux Halles » parce que depuis des années, la police empêche presque toute animation dans le but de limiter les délits (notamment des pickpockets) et le « sentiment d'insécurité » parfois généré par les attroupements. Maintenant qu'un sentiment de sécurité est revenu aux Halles, peut-être faudrait-il favoriser à nouveau ces spectacles de rue pour donner davantage de convivialité et renforcer encore le climat de sécurité. Ceci suppose une volonté politique de le faire et un travail en commun avec les services de police pour voir comment l'organiser.

Nous sommes très désireux d'avoir de nouvelles réunions de concertation avec vous pour affiner la concertation sur le détail des équipements, qui n'a pu qu'être effleurée hier. Mais pour nous, la grande question reste celle de la localisation des équipements. Nous avons bien compris que vous ne disposiez pas vous-même des éléments sur les locaux libres ou libérables dans le quartier. Cependant, nous souhaiterions que vous insistiez auprès de M. Caffet pour qu'il nous communique ces éléments. Contrairement à ce qu'a déclaré David Mangin hier soir, les documents fournis pour le 6 avril ne disent rien à ce sujet.

Par exemple, une rumeur court depuis longtemps sur le fait que la Maison du Geste et de l'Image, dont la localisation aux Halles ne se justifie pas vraiment à nos yeux, pourrait déménager : est-ce le cas ou non ? L'espace qu'elle occupe place des Innocents pourrait être vraiment stratégique pour tel ou tel des équipements projetés, qu'ils soient destinés à l'ensemble des publics fréquentant les Halles ou à un public de proximité.

Autre exemple, si la réunion des deux postes de police dans le futur bâtiment du Forum est toujours envisagée, les espaces qu'ils occupent dans le bâti ancien (rue du Louvre et rue Lescot) pourront peut-être être utilisés pour des équipements.

Ces différents locaux sont situés dans le périmètre du projet des Halles et ils concernent ou peuvent concerner des équipements publics. Il en existe peut-être d'autres qui appartiennent à la ville ou à la SEM et dont nous n'avons pas connaissance. Comment élaborer le cahier des charges du futur bâtiment du Forum sans avoir débattu du positionnement de l'ensemble des équipements à reloger ou à créer (culturels, mais aussi sociaux, sportifs, ou encore de proximité) dans les différents locaux libres ou libérables du périmètre du projet ? Si ce n'est pas fait avant l'élaboration du cahier des charges, certains équipements qui ont pourtant été inscrits dans le projet risquent de rester sans localisation, ou d'être positionnés de façon moins pertinente que si l'ensemble des possibilités avait été étudié.

En vous remerciant par avance de votre attention et des réponses que vous voudrez bien nous apporter, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le bureau, la Secrétaire  
Elisabeth BOURGUINAT

*Copie à :*

Jean-Pierre CAFFET, Adjoint chargé de l'Urbanisme

Catherine BARBE, Directrice de l'Urbanisme

Jean-Marc DARRAS, Commissaire central du 1<sup>er</sup> arrondissement

Thierry LE ROY, Garant de la concertation